

NOMBRE DE MEMBRES  
afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
**11 11 09**

Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le **29 septembre**, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur **Jean-Louis BESSIERE**, Maire.

Présents: **Jean-Louis BESSIERE, Jean-Marie BONNEVIALE, Daniel BOURDY, Marie-Noëlle DANTAN, Fabienne LANDES, Vincent REYNIER, Eliane PARIS, Régine RIGAL, Audrey VIGUE-BOU.**

Représentés: **Jean-Pierre ALQUIER par Jean-Marie-BONNEVIALE et Hélène BIBAL par Jean-Louis BESSIERE**

*Date de la Convocation: 22/09/2022*

*Date d'affichage : 22/09/2022*

Mme **Fabienne LANDES** a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération:

**Chemin de Randonnée reliant Le Bez au Teil-Mise en place d'une passerelle traversant le Riou Nègre. DE 2022-040**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la réhabilitation du chemin de randonnée qui permet de relier le Bez (commune de Belcastel) au Teil (commune de Mayran), répond à l'exigence de neutraliser les problématiques créées par la fermeture de la partie privée du chemin passant par La Ponsardie.

Néanmoins, puisque le chemin du Bez au Teil traverse le Riou Nègre, ruisseau abritant une population d'écrevisses à pattes blanches, espèce protégée, les communes de Mayran et de Belcastel doivent mettre en place une passerelle qui permettra de franchir le cours d'eau en préservant l'écosystème. Les deux collectivités partageront les frais de mise en place de l'ouvrage.

Caractéristique de l'ouvrage : passerelle de 6m de long par 1m de large qui surplombe le ruisseau d'environ 1,5m.

Le coût prévisionnel de l'opération à charge de la commune de Belcastel, est :

- Fourniture et mise en place d'une passerelle de 6mx1m	3450,00 € HT
- <b>Montant total prévisionnel – Travaux</b>	<b>3450,00 € HT</b>

Monsieur le Maire expose le plan de financement prévisionnel de l'opération prenant en compte les aides susceptibles d'être apportées par le Conseil Départemental de l'Aveyron.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	3450,00 € HT
Conseil Départemental de L'Aveyron: 30%	1035,00 € HT
Autofinancement: 70%	2415,00 € HT

OUI cet exposé et après en avoir délibéré le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité des membres présents :

- **d' APPROUVER** l'opération présentée ci-dessus ;
- **de SOLLICITER** les aides du Conseil départemental de l'Aveyron;
- **de S'ENGAGER** à assurer le financement complémentaire des travaux et à inscrire sur son budget, les ressources nécessaires;
- **de DONNER** mandat au Maire pour signer le marché de travaux à la suite des opérations de consultation, ainsi que toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré à BELCASTEL,  
 Les jour, mois et an susdits  
 Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme.  
 Le Maire, Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par  
 - dépôt en Préfecture le: 06/10/2022  
 - publication sur le site internet : 06/10/2022